

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 96 (1951)
Heft: 12

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS



Le colonel divisionnaire Tardent

Le nouveau commandant de la 2^e division, le colonel divisionnaire Tardent, est né en 1893. Originaire d'Ormont-Dessous, il est entré dans l'artillerie, arme où il a accompli la plus grande partie de sa carrière d'officier-instructeur. Promu lieutenant à la fin de l'année 1916, il est affecté à la batterie 5. Il est nommé capitaine en 1925. Officier d'état-major général au mois de mai 1929, il est rattaché à l'état-major de la brigade d'infanterie 2. Major le 31 décembre 1930, il passe à l'état-major de la brigade d'artillerie 1 puis commande ensuite le groupe d'obusiers de campagne 2. Il est lieutenant-colonel le 31 décembre 1936 et colonel au début de 1940.

Il a commandé successivement les régiments d'artillerie 2 et 1. Il a fonctionné comme instructeur d'artillerie tout particulièrement sur les places de Bière et de Sion, formant des générations d'artilleurs de montagne.

Au début de 1942, il est appelé à l'état-major général où il prend la direction de la section des fortifications. A la tête de cet important et délicat organisme de notre défense nationale il fournit un travail considérable de mise au point et d'instruction du corps des gardes de fortifications, donnant la pleine mesure de ses qualités d'organisateur.

Nommé colonel-brigadier, il prend le commandement de la brigade de montagne 10 le 1^{er} février 1946.

Chef dans toute l'acception du terme, le colonel Tardent a marqué de sa forte personnalité l'unité romande qu'il quitte à la veille de sa réorganisation. Officier supérieur au jugement clairvoyant et sûr, aux sentiments élevés, au bon sens inné, sobre de geste et de paroles, humain, le nouveau commandant de la 2^e division laisse un bel exemple personnel aux unités vaudoises et valaisannes qu'il a commandées et instruites.

Sous son impulsion énergique, méthodique et inlassable, les cadres ont approfondi leurs connaissances tactiques et amélioré leur commandement, la collaboration inter-armes est devenue normale et simple, l'instruction du combattant alpin a retrouvé la place qu'elle aurait dû toujours avoir.

La Revue militaire suisse est heureuse d'adresser au colonel divisionnaire Tardent ses vives félicitations.



Le colonel brigadier Gross

Le colonel *Ernest Gross*, officier instructeur d'artillerie, est originaire de Zurzach AG. En 1898, son père fut nommé directeur des « Chemins de fer orientaux à Constantinople ». Amené ainsi à passer dix années de son enfance avec sa famille en Turquie, comme jeune écolier, le futur Cdt de la Br. mont. 10 eut l'occasion d'entrer en contact avec des enfants appartenant à des races les plus diverses.

Rentré de Turquie, il fréquenta la section littéraire du Gymnase de la Ville de Berne, puis les Universités de Strasbourg, de Berlin, de Munich, de Lausanne, de Zurich et de Leipzig. Il termina ses études après avoir été promu Docteur en droit de l'Université de Leipzig.

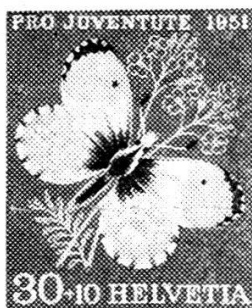
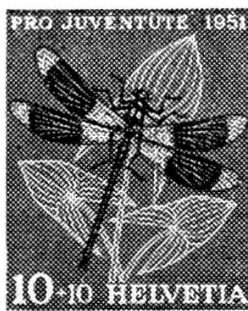
Dès 1923 il se consacre à la vie militaire et le 8 janvier 1925, le Conseil fédéral le nommait officier instructeur d'artillerie. Nous le trouvons successivement à la tête de la Bttr. mont. 10, du Gr. art. mont. 10 puis du Rgt. ob. ld. camp. 25. En 1940, il est nommé chef

d'artillerie de la 7^e Division et en 1946, il devient chef d'artillerie du 3^e CA.

Après avoir commandé des écoles de recrues sur diverses places d'armes d'artillerie — notamment plusieurs écoles de recrues d'artillerie de montagne à Sion — il couronne sa carrière d'instructeur en commandant pendant six ans les écoles d'officiers d'artillerie à Frauenfeld. C'est pendant l'exercice de cette fonction qu'il est nommé commandant de la Br. mont. 10.

M. B.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Nouveaux timbres de Pro Juventute.

Nous avons devant les yeux les prochains timbres de Pro Juventute aux jolis noms : le « Flambé », l'« Aurore » et le « Grand Paon de nuit », sans oublier la « Demoiselle bleue », une gracieuse libellule, auxquels il faut ajouter la belle effigie de l'auteur de *Heidi*, Johanna Spyri, dont on fête cette année le cinquantenaire de la mort.

Timbres multicolores, cartes postales aux paysages lumineux, cartes de vœux plaisantes, il y en a pour tous les goûts. Et voilà de quoi remplir de soleil bien des pauvres foyers de chez nous. Sans sa traditionnelle vente de décembre, que pourrait faire Pro Juventute qui fêtera en 1952 son 40^e anniversaire ? Croyez-vous que, sans la générosité si fidèle du public, la fondation aurait pu accomplir pen-